

Présents	Excusés
M BRICHE, maire délégué Mme FOLLET-BOURBON, responsable du périscolaire Mme DANIEL, adjointe Mme FOUVILLE, adjointe Mmes Leconte, Lebret, Renault, Henri, parents élus Mme PAULHE, enseignante Mme TREBERN, enseignante Mme CHAGNON, enseignante M PRIMARD, enseignant et directeur	Mme MARSA, IEN de la circonscription sur-Meu Mme FRAYHI, parent élu

Début du conseil : 18h30

1 - Effectifs et fonctionnement de l'école

Effectifs rentrée 2023

A la rentrée 2023, les effectifs attendus sont les suivants :

- 7 TPS
- 4 PS
- 9 MS
- 14 GS
- 12 CP
- 7 CE1
- 6 CE2
- 7 CM1
- 12 CM2

Total par classe :

TPS/MS : 16

PS/GS : 18

CP/CE1/CE2 : 25 (qui oblige à basculer les CE2 en cycle 3) CP/CE1 : 19

CE2/CM1/CM2 : 25

Total : 78 élèves contre 86 au début de l'année scolaire 2022

Garderie et récréation

L'équipe enseignante souhaite rappeler que l'utilisation des vélos et du matériel scolaire sur le temps des récréations du midi et de la garderie est à proscrire : l'usage des vélos n'est pas encadré et lorsque les grands montent dessus, ils finissent pas les abimer, la remarque est la même concernant les toupies, les roues, ou encore les ballons qui disparaissent très vite.

Il serait souhaitable que sur le temps périscolaire, l'équipe des agents municipaux bénéficie d'un budget propre pour s'équiper en termes de jeux et de matériel de cour.

Mme Follet-Bourbon indique que le sujet a été abordé et qu'elle est en attente d'un budget chiffré pour l'équipement périscolaire.

2 - Evaluation d'école

Instauré par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019, l'évaluation de l'école concernera l'ensemble des écoles de l'académie sur une période de 5 ans. Cette année, l'EPPu Les Hirondelles ainsi que les écoles publiques élémentaire et maternelle Joseph Faramin ont été désignées pour se soumettre au processus.

Le cadre officiel indique que « la finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement. »

Elle concerne 4 domaines distincts :

- les enseignements/apprentissages et parcours des élèves,
- la vie, le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Pour pouvoir mener ce travail, il est important de pouvoir recueillir l'avis du plus grand nombre afin de faire émerger les caractéristiques propres à notre établissement, de valoriser le travail et l'investissement des équipes et de dessiner des pistes d'action pour les années à venir.

A l'heure actuelle, les parents d'élèves ont élaboré un questionnaire afin de recueillir l'avis de la communauté des parents de l'école les Hirondelles en se basant sur des modèles d'autres académies. Le retour était demandé pour le 15 avril, mais suite à un mail reçu ce jour de monsieur l'IEP de Fougères, le délai devra être raccourci pour permettre le traitement et l'intégration des informations dans le rapport final. Si possible, un retour pour le 10 avril serait idéal.

M. Primard s'est entretenu avec les collègues de Montauban de Bretagne pour voir dans quelle mesure une partie du travail pouvait être mutualisée. Si des traits communs existent entre les différents établissements du territoire de Montauban de Bretagne, nous avons néanmoins pointé une inégalité de fait dans l'accès aux différents équipements de la commune en ce sens que pour les élèves de l'école les Hirondelles, il n'est pas envisageable de profiter de la médiathèque, de l'espace de l'étang, de la salle des fêtes plus grandes... sans inclure le coût supplémentaire d'un transport aller-retour à destination de la commune voisine. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur la gestion des finances de l'établissement.

Pour pousser la dimension collective de la réflexion, M. Primard pointe la pertinence d'impliquer les agents de la commune dans ce questionnement. La municipalité s'interroge quant à la façon de mener cette réflexion au sein de ses équipes et demande à consulter le questionnaire transmis aux familles.

L'équipe des évaluateurs se réunira le 3 mai 2023 pour analyser les rapports et planifier les visites qui auront lieu la semaine du 22 au 26 mai 2023.

3 - Santé et sécurité

Sécurité

L'exercice PPMS Intrusion mené ce jour a permis de faire émerger des points de vigilance concernant :

- les accès à l'école : la porte extérieure de la garderie était restée ouverte, tout comme la porte de séparation entre la mairie et l'école, il faudrait prévoir une solution pour que Mme Paulhe puisse verrouiller de l'intérieur sa porte qui donne sur la cour de récréation.
- Les solutions occultantes pour les différentes classes : dans la classe de Mme Paulhe, les enfants peuvent être aperçus depuis la porte d'accès côté maternelle car il n'y a rien pour cacher la vue sur le patio, même constat pour ce qui concerne la classe de M. Primard et les ouvertures situées sur le parc de jeux, sans oublier le fameux store défaillant chez Mme Chagnon, signalé au conseil précédent, et qui n'est pas réparé.
- Le signal d'alerte : en dehors de l'alarme incendie, il faut un signal distinct pour l'alerte confinement et l'alerte intrusion. Le choix avait été fait d'utiliser trois grands coups de sifflet pour signaler le début de l'alerte intrusion. Après l'exercice d'aujourd'hui, nous nous sommes rendus compte que, comme pour l'alarme lorsqu'on est dans la cour, Mme Paulhe n'entend pas le signal depuis sa classe (à savoir un long coup de sifflet). Il faudrait préciser les signaux d'alerte et prévoir l'équipement nécessaire.

Toujours en terme de sécurité, nous avons déjà signalé un problème avec la porte d'accès principale : le système de fermeture automatique ne fonctionne plus et il faut être vigilant à pousser la porte après son passage pour s'assurer de sa fermeture correcte.

Santé

Les élèves de maternelles recevront la visite de la médecine scolaire le 11 avril prochain.

Il avait été annoncé à M. Primard la mise en place de dispositifs visant à s'assurer de la bonne qualité de l'air dans les classes et dans les différents espaces partagés. M. Primard interroge quant à la mise en place de ces dispositifs, l'équipe municipale répond que ce sont des dispositifs mobiles et qu'elle se renseigne sur leur installation au sein de l'école.

4 - Bilan des actions pédagogiques et perspectives

Projet musique CM1/CM2 : en partenariat avec la DRAC, l'EMPB et la Maîtrise de Bretagne, les élèves ont participé à un concert à l'église de Montauban de Bretagne. L'occasion de se familiariser à un nouvel espace, à un instrument inconnu (l'orgue) et à un genre musical qu'ils ne rencontrent pas souvent. Malgré le froid, une dizaine d'élèves de la classe a participé à la représentation du soir devant les parents et les adultes venus découvrir leur travail.

Un autre concert est prévu au mois de juin. Les élèves ont d'ores et déjà découvert les nouveaux chants et les interventions débiteront au mois de mai.

Le parlement des enfants : M Primard et sa classe ont soumis une proposition de loi dans le cadre du Parlement des Enfants. Le projet a été très intéressant à mener et enrichissant au regard du parcours citoyen. Les élèves se sont familiarisés aux institutions, à leur fonctionnement... La thématique, à savoir « renforcer la participation démocratique et la confiance aux institutions » a été très porteuse. Les élèves n'ont pas pu s'empêcher

d'ironiser sur la deuxième partie de l'intitulé en soulignant que la confiance serait plus forte si les institutions respectaient les délais qu'elles se fixent elles-même : en effet, la décision du jury était attendue pour le 17 mars et à l'heure actuelle, nous attendons toujours un retour.

Projet théâtre : le projet théâtre de la classe de M. Primard continue d'avancer. Les élèves ont déjà bien mémorisé leur texte et il faut encore fabriquer les décors et les costumes. A ce sujet, toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont bienvenues. Nous devons encore réaliser un costume de baleine, un costume de pieuvre et bien d'autres animaux de la jungle.

Sortie pédagogique à Paris avec nuitées : dans le cadre du projet Parlement des Enfants, nous avons pour objectif d'organiser une sortie à Paris avec nuitées afin de découvrir la capitale, les bâtiments des institutions... Malheureusement, le tarif bien trop élevé d'une telle sortie nous a dissuadé. Néanmoins, les élèves auront le plaisir de découvrir Paris sur une journée le 11 mai prochain. Durant cette sortie pédagogique, nous essaierons de tirer le maximum du temps dont nous disposerons pour découvrir des endroits symboliques de la capitale, sans oublier une visite de l'Assemblée Nationale rendue possible grâce à Claudia Rouaux, députée de la circonscription.

Intervenant en sport : suite à un premier contact afin de faire le point sur nos objectifs et nos demandes, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de la part de l'intervenant qui devait nous adresser un devis. M. Primard relancera la demande auprès du comité des sports.

Projet sciences CP/CE1/CE2 : en lien avec le projet d'école et la thématique retenue cette année, Mme Chagnon a, après avoir mené tout un travail autour de l'électricité et du fonctionnement d'un circuit électrique, commencé la fabrication de quizz avec ses élèves, permettant de réinvestir les connaissances acquises.

Projet écriture CP/CE1/CE2 : Mme Chagnon a commencé un projet d'écriture avec le site Epopia. L'échange est riche et permet de réinvestir toutes les compétences langagières dans une situation concrète avec pour finalité l'élaboration d'une histoire commune et personnalisée en fonction des réponses des enfants.

Correspondance en maternelles : les classes de Mme Trebern et de Mme Paulhe mènent cette année un travail de correspondance en échangeant avec chacune une classe de Romillé.

La classe de Mme Paulhe a procédé à la création de petits bolides à partir d'objets de récupération. Chaque création a été photographiée et les clichés ont été joints à la lettre faite en dictée à l'adulte. Des modes d'emplois seront également échangés quant à la fabrication d'objets à partir de matériaux récupérés.

Mme Trebern mettra en place un élevage de coccinelles dans sa classe à partir de la rentrée pour nourrir la réflexion autour du vivant au sein de sa classe.

Goûter et spectacle de Noël en maternelle : à l'occasion de la fin de l'année, Mme Paulhe a accueilli les parents au sein de sa classe pour un moment convivial durant lequel les élèves étaient chargés de préparer, d'organiser et de servir un goûter à leur parent au sein de la classe. Une occasion pour eux de découvrir l'espace dans lequel évolue leur enfant au quotidien tout en explorant les productions affichées depuis le début de l'année. Cette action a été menée le même jour que le spectacle de Noël de la classe de Mme Trebern.

Une occasion de réunir l'ensemble des familles de maternelle pour un évènement informel.

L'équipe municipal précise que les hôtels à insectes ont été installé aux abords du lotissement comme cela avait été évoqué au début de l'année. M. Briche demande à ce que les services techniques soient informés lorsque l'installation sera terminée afin de procéder aux derniers ajustements.

5 - Finances

L'équipe enseignante interroge la municipalité concernant la demande exceptionnelle de financement de matériel qui avait été faite en novembre 2021, renouvelée cette année comme cela avait été demandé lors du précédent conseil d'école. Il n'y a eu aucun retour, négatif ou positif, de la part de la mairie et le matériel demandé est toujours requis. La municipalité encourage M Primard à se rapprocher de nouveau des services financiers et à renouveler la demande.

Concernant les sorties, l'équipe enseignante demande s'il serait possible que la subvention prévue pour les élèves de l'école soit directement versée sur le compte OCCE au début de l'année. La mairie répond que ce n'est pas possible car l'agent comptable procède au paiement sur présentation d'une facture. Il est convenu de transmettre la facture de la sortie de l'an dernier, à Cancale, pour tenter de rembourser les frais engendrés par cette dernière.

M. Primard aborde la question de l'équipement de la nouvelle classe de maternelle. Mme Paulhe prend la parole pour interroger sur le montant du budget alloué à la rentrée pour poursuivre l'équipement matériel (jeux, activités pédagogiques, différents coins à changer au fil de l'année). L'équipe municipale indique qu'aucun budget n'a été prévu en plus de celui alloué comme chaque année. Mme Paulhe fait part de sa surprise et de son mécontentement face à une situation qu'elle considère comme anormale. L'échange avec M. Briche est vif et tendu et ce dernier souligne que les demandes sont étudiées en conseil municipal et que la décision est prise collectivement.

Il rappelle également l'investissement fait en début d'année pour l'achat d'une nouvelle tablette permettant l'utilisation d'un outil commun dans le suivi des apprentissages en maternelle. La mairie souligne qu'en ce qui concerne les demandes de Mme Paulhe pour un projecteur et autre matériel, il peut parfois y avoir des investissements ponctuels. En revanche, l'installation d'un tableau numérique interactif n'est pas prévue : la mairie souhaite s'assurer de la pérennité de la classe avant de procéder à un investissement aussi conséquent. Elle souligne également que l'équipement des autres classes ne s'est pas fait du jour au lendemain mais de façon progressive. L'échange entre Mme Paulhe et M. Briche se poursuit sur un ton aussi vif qu'au départ et face à une conversation qui tourne en rond, l'ensemble des membres du conseil d'école insiste pour aborder les points suivants.

• OCCE

Bilan financier au 28 mars 2023

Au 11 octobre 2022 : il restait 1247,24 euros sur le compte + 9,63 euros (caisse)

	Entrées	Sorties
--	---------	---------

Frais tenue de compte oct		5,20 euros (prélev)
Don espèces romane et	20,50 euros (espèces)	
Course soupe potimarron+laine+chocola		10,29 euros (espèces)
Litière		27,99 euros (chèque)
Assurance + adhésion		185,20 + 22 euros =207,20 (chèque)
Comptacoopweb		5,40 euros (chèque)
Epopia		99 euros (chèque)
Bénéfice photos indiv	256,00 euros (virement)	
Frais tenue compte 3/01		5, 20 euros (prélèv)
Dépôt chèques participation volontaire	16 euros (dépôts chèques)	

Au 28 février 2023, il restait 1 162,60 euros (compte) et 19,84 euros (caisse)

Dépenses à venir :

Fournitures PS -GS		93,31 euros (chèque)
Cordes à sauter		30,60 euros (chèque)

Il restera après débit : 938,69 euros

Périscolaire

Mme Follet-Bourbon rappelle le fonctionnement du portail famille, déjà majoritairement adopté par les familles de l'école, pour faire les réservations en avance. Elle précise qu'en cas de souci de facturation, il ne faut pas hésiter à la contacter. Elle indique également qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la facture papier pour procéder aux vérifications sachant qu'elle est disponible au format numérique en amont.

6 - Questions des parents

Les parents élus relaient des informations de la part de l'APE :

- la vente de gâteaux prévue le vendredi précédent chaque vacances est maintenue. La première vente se tiendra ce vendredi 21 octobre 2022 après la classe. Le tarif est fixé à 50 centimes la part de gâteau. Les recettes seront partagées entre l'APE et l'OCCE.
- Organisation de la chasse aux oeufs de Pâques
- Vente de chocolat pour la fin de l'année (actuellement en cours)

L'APE formule également la demande d'une concertation avec les enseignants pour arrêter le calendrier des différents temps forts de l'année.

La mise en place d'une étude est de nouveau sollicitée par certaines familles. La mairie indique qu'elle n'a toujours pas de personnel disponible pour l'organiser sur l'école. L'équipe enseignante indique que certains de ses membres seraient volontaire pour participer à sa mise en place dans le cadre prévu par la loi, à savoir que la mairie serait charger de les rémunérer pour ces heures de travail organisée après la classe.

20:10